

**BESOIN D'UNE
HYPOTHÈQUE ?**
CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé
Cell.: 514 991-7738
Courriel : badre@mtgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque

**VISION
HYPOTHÈQUE**

Nouveau programme de fidélité Safar Flyer
Safar Flyer new loyalty program

4000 Miles* offerts maintenant
et d'autres avantages ensuite



4000 Miles* offered now
and other advantages afterwards

Admission gratuite sur notre site royalairmaroc.com
ou dans nos agences Royal Air Maroc.
Free registration on our website royalairmaroc.com
or at our Royal Air Maroc agencies.

royalairmaroc.com

MAGHREB CANADA EXPRESS

15^{ème} année, Vol. XV, N° 04, AVRIL 2017 www.maghreb-canada.ca info@maghreb-canada.ca - Tél. : 514-576-9067

ÉDITION AVRIL 2017

**Impact des Changements climatiques
Statut international
de réfugiés pour les
migrants climatiques**
(Page 3)

À LIRE AUSSI DANS CE NUMÉRO

UN MOIS AU CANADA
Les exportations internationales du Québec diminuent en janvier 2017 (P. 6)

MAROCAINS DU MONDE
Lettre ouverte au Chef du Gouvernement Marocain (Page 10)

UN MOIS EN AFRIQUE
L'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) (Page 17)

ASSOCIATIONS EN ACTION
(Pages 20 à 22)

Photo DR

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Pour un prix minimum et une portée maximum

Appelez au 514-576-9067
Ou envoyez-nous un Courriel

(info@maghreb-canada.ca)


DALMA
immigration

Division de
**BERTRAND, DESLAURIERS
AVOCATS**
Avocats spécialisés en droit de l'immigration depuis plus de 30 ans

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1983



CANADA * Résidence permanente
* Travailleurs qualifiés;
* Regroupement familial;
* Gens d'affaires;
* Litige suite à refus ou problèmes liés à l'immigration

AFRIQUE **MOYEN ORIENT** **ASIE**

Évaluation en ligne gratuite!

Adresse: 83, St-Paul Ouest, (La Caserne),
Montréal (Qc) H2Y 1Z1 Canada.

Courriel: dalma@bdia.ca
Tél.: (514) 982-9584 Fax: (514) 982-0895

www.dalma.ca



**LE SPÉCIALISTE
DES VOYAGES
DE LA OMRA
ET DU HAJ**

Alger - Tunis - Casa  Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

Titulaire d'un Permis du Québec



Toufic Sleiman
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



Plaidoyer pour un Statut international de réfugié pour les migrants climatiques



Par Abderrahman El Fouladi

Croyez-le ou non, il ne resterait quasiment plus de "dinosaures" "climato-sceptiques" sur Terre... Encore moins dans les hautes sphères décisionnelles économiques et politiques. Et ceux qu'on peut encore qualifier de "climato-sceptiques" mériteraient ce qualificatif non pas à cause de leur négation (de l'occurrence des changements climatiques), mais à cause de leur scepticisme (oh combien justifié dans certains cas !) quant aux retombées négatives de ces mêmes changements climatiques sur leurs pays respectifs et leur économie !

Et c'est ainsi que les prises de position au sein d'instances internationales, comme les conférences des Parties (COP) de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) seraient en train de se faire en fonction des retombées positives potentielles d'un phénomène déjà en marche et qu'il serait plus sage d'en tirer du profit au lieu de s'entêter à vouloir l'arrêter... Car autant essayer de freiner un poids lourd (ayant perdu ses freins et dégingolant sur une pente) avec la seule force de frottement des semelles du chauffeur sur l'asphalte !

Et comme dirait Michael Corleone (Dans "le Parrain") "Cela n'a rien de personnel, c'est seulement les affaires", Ces affaires qui promettent d'être bonnes pour des poids-lourds de l'Hémisphère-Nord grâce, entre autres, à :

- La migration des ressources halieutiques vers les pays du Nord;
- L'effet fertilisant des gaz à effet de serre sur plusieurs cultures ;
- L'ouverture d'une voie navigable rentable (par rapport au canal de Panama) entre l'Europe et l'Asie à travers le pôle Nord; D'abord saisonnière puis permanente ensuite;
- Au dégel du pergélisol qui permettra l'exploitation des richesses minières dans le Grand Nord, mais qui pourra hélas amorcer une bombe climatique !

Et ce n'est pas de la science-fiction : Le pergélisol de l'Amérique et de l'Europe septentrionales serait en train , en se réchauffant, de libérer dans l'atmosphère une quantité de gaz à effet de serre

(GES), dont le Co₂ et le méthane, qui pourraient faire doubler la concentration actuelle de ces gaz dans l'atmosphère !

Adieu limite de 2°C pour l'augmentation de la température

Ces masses de GES qui, soulignons-le, ne sont pas pris en compte dans les politiques d'atténuation qu'essaie d'imposer la CCNUCC, ne semblent pas inquiéter outre mesure les pays les plus nantis ... Et du coup, il serait légitime de se poser des questions du genre :

- Est-ce parce que ces pays ont les moyens de délocaliser , plus au nord, leurs populations touchées par le réchauffement de la planète ?
- Par conséquent, est-ce pour cela que depuis qu'on a commencé à reconnaître l'impact du climat sur la mobilité humaine, ces pays insistent-ils pour gérer le phénomène à l'intérieur des frontières des pays touchés ; quitte à faire appel de temps à autre à l'aide internationale ?
- Et-ce pour cela que la "communauté internationale" avait tant tardé à reconnaître qu'il y a bel et bien une migration climatique ?
- Est-ce pour cela qu'après la timide insertion de cette reconnaissance dans le préambule de l'accord de Paris sur le climat, en 2015, que la COP21 avait confié ce qui pourrait être dorénavant la plus grande préoccupation de l'humanité (la migration climatique) à une "Task Force" noyée au sein du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques ? Une Task Force dont la mission est "d'élaborer des recommandations relatives à des démarches intégrées propres à prévenir et réduire les déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y faire face" !

Mission possible pour une équipe de 13 personnes ? Tout est-il qu'une première recommandation fut déjà faite pour la COP22, en novembre 2016 et dont voici la teneur :

"Encourager les Parties à prévoir ou à continuer de prévoir, dans la planification et les actions pertinentes, l'examen des phénomènes extrêmes ou qui se manifestent lentement, des pertes autres qu'économiques, des déplacements, des

migrations et de la mobilité des êtres humains, ainsi que de la gestion globale des risques (...) et encourager les organismes bilatéraux et multilatéraux à soutenir de tels efforts". Bref... Langage diplomatique onusien typique où on a l'impression qu'on est en train d'agir comme ce pompier perdant son temps à se poser des questions sur "comment le feu a pris" au lieu de procéder à l'évacuation des sinistrés et à l'extinction du feu! Au fait, de quels phénomènes qui "se manifestent lentement" parle-t-on ? Les changements climatiques ont fait en quelques mois (cas de la banquise) ce qu'ils devraient faire en une cinquantaine d'années et pourraient détruire en quelques décennies une biodiversité qui a fait des millions d'années à pouvoir se constituer ? (...) De grâce !

Reconnaître aux migrants climatiques le statut de réfugié

Il serait donc temps pour les pays les plus touchés de passer à l'action pour donner un coup de main à cette Task force sur la mobilité humaine pour qu'elle puisse mener à bien sa mission . ET les pays africains sont concernés plus que jamais. En effet :

- La population africaine pourrait doubler d'ici 2050;
- 2/3 des terres arables africaines seraient perdues juste d'ici 2025 (en raison de la désertification) et 80 à 100 millions d'africains seront en situation de stress hydrique ;
- 65 % de la population africaine serait déjà touchée par les impacts (négatifs) des changements climatiques et le continent compterait déjà plus de 10 millions de réfugiés climatiques...

Il serait donc temps de mettre sur pied une initiative africaine, en collaboration avec d'autres pays amis , en vue de faire reconnaître internationalement le Statut de réfugié aux déplacés "permanents" suite au réchauffement de la planète.

La conjoncture serait d'autant plus favorable que :

- * La Task-force des déplacements des populations est encore à ses débuts ;
- * La présidence de la COP22 durant l'année 2017 est assurée par un pays africain (Le Maroc) ;
- * L'Union Africaine vient de confier au Souverain Marocain son programme de l'immigration .

© Une production

LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca

ou

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE
PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI

elfouladi@videotron.ca

Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Pr. Abdelfettah El Fatin.

(Maroc)

Dr Mraizika Mohammed,

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Québec (Canada), depuis le 1^{er} juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



Maghreb

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Semaine d'actions contre le racisme au Québec

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion lance des actions pour "bâtir un Québec plus inclusif"

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination et de la Semaine d'actions contre le racisme, la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Mme Kathleen Weil, annonce la formation d'un comité-conseil(1) pour préparer une consultation sur le racisme et la discrimination systémique, ainsi que la mise en œuvre prochaine de projets visant à supprimer les obstacles liés à ces problématiques.

Consultation sur le racisme et la discrimination systémique

Dans l'objectif d'amener plus loin la lutte contre le racisme et la discrimination systémique ainsi que toute forme d'exclusion, une consultation sera menée en 2017 afin de dégager des consensus et de mobiliser les parties prenantes dans la mise en place de solutions durables et efficaces. Le comité-conseil sera présidé par Mme Maryse Alcindor, administratrice d'État à la retraite et première femme noire à occuper un poste de sous-ministre au Québec. Le rôle du comité-conseil sera, dans un premier temps, de fournir un avis sur, notam-

ment, la nature de la consultation à mener et sur les sujets qui y seront abordés.

Des projets pour accroître la représentation des personnes des minorités ethnoculturelles et soutenir les victimes de racisme et de discrimination

Parmi l'ensemble de mesures de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 Ensemble, nous sommes le Québec qui favorisent l'inclusion, divers projets seront réalisés en collaboration avec des organismes reconnus pour leur expertise. Ils visent à amener plus de représentativité des personnes des minorités ethnoculturelles, particulièrement les femmes et les jeunes, au sein des lieux décisionnels publics et privés, dont les conseils d'administration, afin qu'elles puissent contribuer à la hauteur de leurs ambitions et de leurs talents à la prospérité de la société québécoise. D'autres projets auront aussi comme objectif d'informer et d'accompagner les personnes des minorités ethnoculturelles victimes de racisme et de discrimination

pour qu'elles aient une compréhension juste de leurs droits et qu'elles puissent les exercer en utilisant les recours mis à leur disposition.

(1) Membres du comité-conseil

Mme Maryse Alcindor, Administratrice d'État à la retraite (Présidente du Comité-Conseil);

Mme Rachida Azdouz, Conseillère principale en développement stratégique à l'Université de Montréal;

M. Kamel Béji, Professeur titulaire en Relations industrielles à l'Université Laval;

M. Haroun Bouazzi, Co-président de l'Association des musulmans et arabes pour la laïcité au Québec;

Mme Marie-Thérèse Chicha, Professeure titulaire à l'École de relations industrielles et titulaire de la Chaire en relations ethniques, Université de Montréal;

M. Stéphane Brutus, Professeur à la John Molson School of Business de l'Université Concordia;

M. Paul Eid, Professeur au Département de sociologie de l'Université du Québec à

Montréal;

M. Habib El-Hage, Intervenant au volet interculturel du service de la vie étudiante du Collège de Rosemont;

Mme Natasha Kanapé-Fontaine, Poète-interprète, comédienne, artiste en arts visuels et militante pour les droits autochtones et environnementaux;

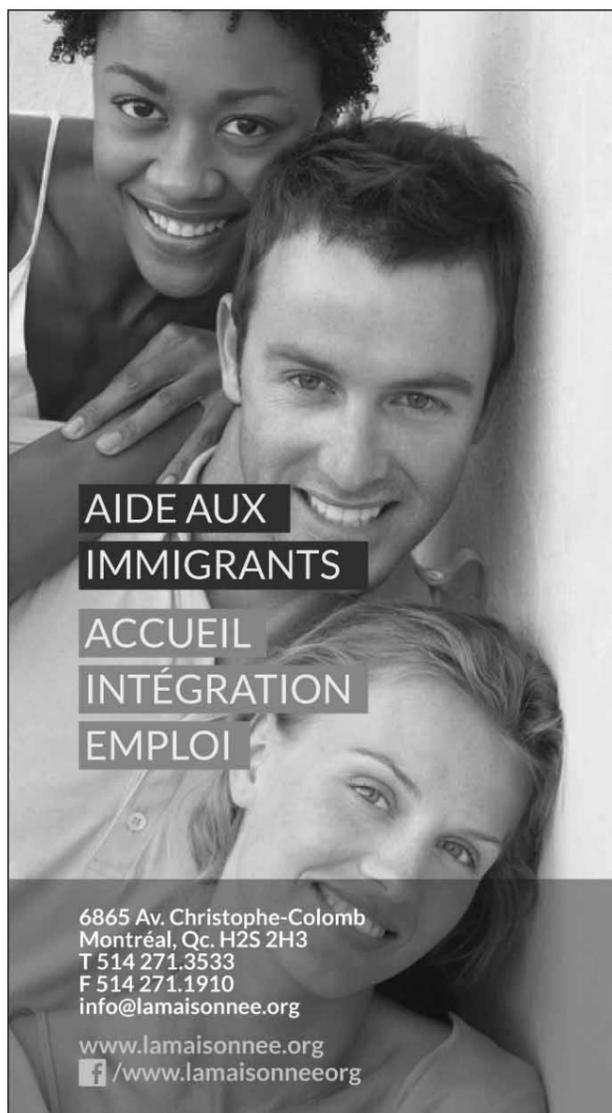
Mme Myrna Lashley, Professeure assistante au département de psychiatrie – Division de la psychiatrie sociale et transculturelle à l'Université McGill;

Mme Émilie Nicolas, Présidente de Québec inclusif;

M. Will Prosper, Co-fondateur de Montréal-Nord Républic ;

Mme Myrlande Pierre, Chercheure associée au Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), Faculté des sciences humaines, UQAM;

Me Michèle Turenne, Conseillère juridique à la Direction de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)



AIDE AUX
IMMIGRANTS
ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org

www.lamaisonnee.org
f /www.lamaisonneeorg



DES SERVICES GRATUITS
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers d'emploi et autres activités d'accueil et d'intégration



NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000
PERSONNES CHAQUE ANNÉE

Adoption du Projet de loi no 102 par l'Assemblée Nationale

Modernisation en profondeur de la Loi sur la Qualité de l'Environnement selon Québec

Plus de 44 ans après l'entrée en vigueur, le 21 décembre 1972, de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), le 23 mars 2017 devient une autre date marquante de l'histoire de la protection de l'environnement au Québec, et ce, selon un communiqué diffusé conjointement par le Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et le Cabinet du ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques

Voici un large extrait de ce communiqué

(...) l'Assemblée nationale a adopté, ce jour-là (le 23 mars dernier NDLR), le projet de loi no 102, présenté par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, qui modernise en profondeur la LQE pour tenir compte des nouvelles réalités environnementales, sociales, économiques, scientifiques et technologiques.

Comme le ministre Heurtel, la députée de Bourassa-Sauvé et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, Mme Rita Le Santis, croit que la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert est la preuve concrète qu'il est possible de favoriser le développement économique sans le faire au détriment de la protection de l'environnement. En effet, le régime d'autorisation environnementale du Québec est maintenant plus clair, prévisible, optimisé, moderne, mais également conforme aux plus hauts standards en matière de protection de l'environnement.

La nouvelle Loi apporte des bénéfices à tous les pans de la société concernés par la LQE, qui en retireront des bénéfices mutuels. Les municipalités profiteront d'une plus grande autonomie, les entreprises bénéficieront d'un processus d'auto-

risation allégé, plus clair et plus simple, tandis que la population aura accès à beaucoup plus d'information, plus rapidement, et ce, alors même que la Loi augmentera la protection de l'environnement, notamment en considérant la lutte contre les changements climatiques dans les processus d'autorisation.

Faits saillants

Un régime d'autorisation en fonction du risque environnemental plus clair, prévisible, optimisé et moderne :

- La nouvelle LQE accroît la modulation du régime d'autorisation en fonction du risque pour l'environnement, et ce, sans réduire les exigences environnementales.

- Au plus tard un an après la sanction de la Loi, les projets seront classés selon quatre niveaux de risque environnemental, qui nécessiteront quatre types d'encadrement différents.

- Par exemple, lorsqu'un projet présentera des risques faibles pour l'environnement, une simple déclaration de conformité de l'initiateur de projet sera requise; toutefois, les autorisations les plus techniques devront être signées par un expert du secteur concerné.

- La nouvelle LQE aura pour résultat d'alléger, d'harmoniser et de clarifier le traitement des demandes et les démarches d'autorisation.

- La modulation en fonction du risque environnemental éliminera environ 1 500 autorisations ministérielles sur une moyenne de 5 000 par année.

- À terme, tous les aspects de la Loi combinés auront comme conséquence de réduire les délais liés à l'application du régime d'autorisation environnementale.

Des gains immédiats

- Trois types d'activités requièrent maintenant une simple déclaration de conformité de la part de l'initiateur de projet, ce qui constitue une réduction des délais importante par rapport à la situation antérieure :

- Certains prolongements de réseaux d'aqueduc et d'égout;

- Certains travaux de réhabilitation de terrains contaminés;

- L'établissement et l'exploitation subséquente d'une usine de béton bitumineux à certaines conditions.

- Les initiateurs de projets n'ont désormais plus l'obligation de joindre un certificat de conformité aux règlements municipaux applicables à leur demande d'autorisation.

- Ils doivent toutefois aviser leur municipalité d'un nouveau projet en lui expédiant une copie de l'avis de projet transmis au Ministère.

- Ont maintenant un caractère public :

- Les nouvelles autorisations, y compris les documents et études qui en font partie intégrante;

- Les nouvelles demandes d'autorisation, y compris l'information relative aux contaminants susceptibles d'être rejetés dans l'environnement, sous réserve de la protection des secrets industriels et commerciaux confidentiels des entreprises concernées;
- Les déclarations de conformité.

Tous ces documents seront éventuellement diffusés sur le Web. En attendant, ils sont disponibles sur demande.

- D'autres avancées :

- Un « test climat » permettra d'intervenir en amont des projets afin d'évaluer et de minimiser leurs émissions de GES;

- L'expertise du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sera davantage mise à profit, notamment dans le choix du mode de consultation du public à privilégier;

- Le public aura la possibilité de faire part de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact de l'initiateur d'un projet devrait aborder;

- Une nouvelle autorisation générale est créée à l'intention des municipalités pour certains types de travaux.

- D'autres modifications que celles touchant la LQE entrent en vigueur



David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

dès la sanction de la Loi :

- Le Conseil de gestion du Fonds vert est créé;

- Une place plus importante est faite aux principes de rigueur, de transparence et de reddition de comptes dans la gouvernance du Fonds vert;

- Les activités du Fonds vert sont concentrées sur la lutte contre les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles et la gouvernance de l'eau;

- Le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État est créé.

Une entrée en vigueur progressive

- La modernisation pleine et entière du régime d'autorisation environnementale requiert la modification de plusieurs règlements, ce qui prendra au maximum une autre année.

- Entre-temps, des modifications se feront en continu dans les façons de faire du Ministère, c'est-à-dire en faisant de l'amélioration de la prestation de service une priorité constante.

- Durant cette période de transition, la majorité des dispositions de la LQE en vigueur avant la sanction continueront de s'appliquer.



Un mois au Canada...

Économie

Les exportations internationales du Québec diminuent en janvier 2017

Les exportations internationales du Québec, désaisonnalisées et en dollars constants, aux prix de 2007, diminuent de 12,4 % en janvier 2017 (au Canada, une hausse de 2,6 %). Aussi, leur volume est inférieur de 2,7 % à son niveau de janvier 2016 (au Canada, une baisse de 1,1 %). C'est ce qu'indique l'information diffusée aujourd'hui par l'Institut de la statistique du Québec sur le commerce international de marchandises.

Parmi les 25 premiers produits exportés par le Québec, 11 affichent une hausse en janvier 2017. Le gain le plus marqué provient des exportations du groupe des minerais et concentrés de fer, puis de celui des camions et des châssis lourds et de poids moyen ainsi que du diesel. D'autre part, le recul le plus important est enregistré par le groupe des aéronefs, puis par celui des machines pour le commerce et les industries de services, ainsi que par celui du cuivre et de ses alliages sous forme brute.

Les exportations vers les États-Unis, non désaisonnalisées et en dollars courants, fléchissent de 7,0 % en janvier 2017 et représentent 73,4 % des exportations québécoises. La principale augmentation provient du groupe de l'aluminium et de ses alliages sous forme brute, puis du groupe des autres métaux non ferreux sous forme brute ainsi que de celui du papier (sauf le papier journal). À l'inverse, les exportations pour le groupe des aéronefs

présentent la diminution la plus notable, suivent celles de l'électricité.

De leur côté, les exportations vers l'Europe reculent de 43,3 % en janvier 2017 et représentent 11,9 % des exportations du Québec. Les gains les plus élevés proviennent des exportations du groupe des autres minerais et des concentrés de métaux, non classés ailleurs, de celui des minerais et des concentrés de fer, et de celui des minerais et des concentrés de nickel. D'autre part, la plus forte diminution parmi les dix principaux produits exportés vers l'Europe provient du groupe des aéronefs.

Les exportations vers l'Asie déclinent de 19,4 % et représentent 8,5 % des exportations québécoises. Celles pour le groupe des minerais et des concentrés de fer affichent la hausse la plus notable, puis suivent celles des groupes de la pâte de bois et des camions légers, des fourgonnettes et des VUS. En revanche, les replis les plus marqués viennent du groupe des autres minerais et des concentrés de métaux, non classés ailleurs, et de celui des graines oléagineuses, excluant le canola.

Les importations du Québec baissent en janvier 2017

Les importations internationales de marchandises du Québec, désaisonnalisées et en dollars constants, aux prix de 2007, diminuent de 13,4 % en janvier 2017 (au Canada, une hausse de 3,1 %). Également, leur volume est inférieur de 16,9 % à son niveau du mois correspondant en

2016 (au Canada, une augmentation de 0,6 %).

Parmi les 25 premiers produits importés par le Québec, 12 affichent un gain en janvier 2017. La plus forte augmentation provient des importations du groupe du carburant pour réacteurs; suivent ensuite le groupe des produits pharmaceutiques et médicaux et le groupe de la bauxite et de l'oxyde d'aluminium. À l'inverse, les importations du pétrole brut enregistrent le recul le plus marqué, puis suivent celles du groupe des camions légers, des fourgonnettes et des VUS et de celui des circuits imprimés et intégrés, des semi-conducteurs et des assemblages de circuits imprimés.

Les importations en provenance des États-Unis, non désaisonnalisées et en dollars courants, déclinent de 26,6 % et constituent 30,1 % des importations québécoises en janvier 2017. Les importations du groupe du carburant pour réacteurs affichent la hausse la plus notable. D'un autre côté, celles des camions légers, des fourgonnettes et des VUS indiquent le plus grand recul. Vient ensuite celles du pétrole brut ainsi que celles du groupe des circuits imprimés et intégrés, des semi-conducteurs et des assemblages de circuits imprimés.

Les importations en provenance de l'Europe fléchissent de 3,4 % en janvier 2017 et représentent 27,1 % des importations du Québec. La principale hausse provient des importations de l'essence à moteur, puis de

celles des produits pharmaceutiques et médicaux ainsi que du diesel. Par ailleurs, les principales baisses proviennent des importations du groupe des autres machines propres à une industrie, non classées ailleurs et de celui des autres produits chimiques organiques de base.

De leur côté, les importations en provenance de l'Asie augmentent de 3,7 % en janvier 2017 et représentent 26,6 % des importations du Québec. Les principales augmentations proviennent des importations du groupe des minerais, des concentrés et des lingots de métaux précieux, de celui des vêtements pour femmes et de celui des chaussures. D'autre part, celles du groupe des ordinateurs et des appareils périphériques enregistrent la plus forte baisse.

Au sujet de l'ISQ

L'Institut de la statistique du Québec produit, analyse et diffuse des informations statistiques officielles, objectives et de qualité sur différents aspects de la société québécoise. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. La pertinence de ses travaux en fait un allié stratégique pour les décideurs et tous ceux qui désirent en connaître davantage sur le Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec et /CNW Telbec/

Première consultation téléphonique gratuite



Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
info@benrouayene-avocat.com
http://www.benrouayene-avocat.com

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

COMMUNIQUÉ

Maghreb Canada Express met à la disposition de son lectorat une TRIBUNE LIBRE .

Vous avez une Histoire personnelle, une plainte, une opinion qui vous tient à cœur et que vous voulez partager ?

Envoyez-nous votre texte par courriel à :

info@maghreb-canada.ca

(Maximum 1000 mots)

Entente de Québec avec Bombardier

« Le gouvernement n'a qu'une seule option : Renégocier », selon Manon Massé



Massé qui participera à la manifestation citoyenne devant le siège social de Bombardier dimanche midi.

Dès le départ, le gouvernement aurait dû s'assurer que le Québec garde tous ses emplois, que le salaire des hauts dirigeants soit plafonné et que l'État obtienne suffisamment d'actions pour contrôler en partie l'entreprise.

« Pas besoin d'être une 100 watts pour comprendre qu'on ne donne pas 1,4 milliard de dollars sans garantie pour ceux et celles qui allongent l'argent! Je m'attendais à ce qu'un gouvernement qui contrôle les dépenses comme Séraphin Poudrier obtienne mieux en retour qu'arrogance et mépris envers la population », indique Mme Massé.

Malgré des investissements massifs pour sauver Bombardier, le gouvernement du Québec n'a obtenu aucun contrôle sur l'entreprise tandis que la famille Beaudoin a toujours la main mise sur 53% des décisions avec seulement 13% des actions.

« Comment est-ce possible? On peut se demander si le gouvernement libéral est incompetent ou si cette entente visait à faire profiter des amis du pouvoir. M. Couillard doit peut-être son poste de premier ministre à des gens qui siègent au conseil d'administration de Bombardier, comme Daniel Johnson, mais son devoir doit aller envers les contribuables », rappelle Manon Massé.

Une chose est sûre, le geste désespéré de Pierre Beaudoin qui a re-

Le premier ministre Philippe Couillard doit écouter la population et rouvrir la mauvaise entente qu'il a signé avec les hauts dirigeants de l'entreprise Bombardier, estime la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques et porte-parole par intérim de Québec solidaire, Manon Massé.

« Pour réparer l'injustice envers le peuple du Québec et envers les 2 400 travailleurs et travailleuses qui ont été licenciés par Bombardier, Philippe Couillard n'a qu'une seule option : renégocier l'entente pour qu'elle bénéficie à la majorité, pas aux actionnaires millionnaires! Si Bombardier va assez bien pour verser des hausses de salaires de plusieurs millions de dollars à des dirigeants qui travaillent à temps partiel, elle va assez bien pour redonner aux contribuables qui l'ont sauvée de la faillite », déplore Manon

Est-ce "politiquement correct" ? Salaires en hausse de 48 % pour 6 dirigeants de Bombardier !

Après avoir mis sur pied des milliers d'employés compétents, condamnant certains parmi eux à faire appel à l'aide de dernier recours et leurs familles à une pauvreté qui ne dit pas son nom, Bombardier qui, en plus avait obtenu une appréciable subvention du gouvernement du Québec, récompense six de ses dirigeants en augmentant leur salaire d'environ 48%... sur le dos des licenciés et avec l'argent des contribuables québécois et québécoises !

En effet, selon le Journal de Montréal (29 mars 2017), les nombreux problèmes de Bombardier n'auront pas empêché la haute direction de verser de généreuses augmentations.

noncé du bout des lèvres à son augmentation de salaire de 5 millions de dollars n'a pas apaisé les Québécois et les Québécoises.

« Il s'agit d'une autre opération de relations publiques à la sauce libérale. Le président du conseil d'administration touchera tout de même cette année 3,85 millions de dollars américains pour un job à temps partiel tandis que les 5 autres dirigeants se promènent encore avec les millions des contribuables dans les

Elle a touché près de 32 millions \$ US l'an dernier, soit presque 43 millions de dollars canadiens.

Selon la même source, plusieurs des membres de cette haute direction ont vu leur rémunération bondir du tiers, de moitié, voire de 93 % en 2016, dont un peu moins de la moitié de ce montant constitue des primes et d'autres avantages qui s'ajoutent au salaire «de base».

Et le Journal de Montréal de conclure que "Bombardier a annoncé 7500 suppressions d'emploi en octobre dernier, qui s'ajoutent aux 7000 annoncées en février 2016".

La Rédaction

poches. Ils devraient avoir honte et renoncer immédiatement à ces augmentations indécentes. La seule façon de rétablir l'ordre est de retourner à la table des négociations et d'obtenir plus pour le Québec », croit la solidaire.

Source :

Aile parlementaire de Québec solidaire / Telbec /

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL
Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine. Instruction en Français, Anglais ou Arabe

Deux succursales pour mieux vous servir!

6955, Bd Lacordère, suite 304
Saint-Léonard, (QC) H1T 2K5
Bus 32 et 353
Tél.: (514) 510-0880

3300, Bd Rosemont, suite 100
Montréal (QC) H1X 1K2
Bus : 67, 197 et 467
Tél.: (514) 729 6330

EXAMEN
Nous louons les Voitures (Automotrices / manuelles) pour l'examen

COLLÈGE SOR

2700, Rachel Est,
Montréal, H2H 1S7 (métro Frontenac ou Sherbrooke)
Tél. (514) 525-3777
1 855 55 ESSOR (37767)
www.collegeessor.com

POUR UN ACCÈS RAPIDE À L'EMPLOI

Assistant Technique en Pharmacie-LabXpert : stages et placement (2 mois)
AEC/Aide-éducatrice/Ouvrez une Garderie : RCR, Aide à l'emploi (1 mois)
Commis à la Comptabilité : 2 stages, Acomba, Sage 50 et placement (2 mois)
Préposé aux Bénéficiaires : stage, cartes RCR, PDSB, placement (en 1 mois)
Secrétariat - juridique, dentaire ou médical : stages et placement (2 mois)

Note : Frais de scolarité minimes et déductibles d'impôts. Tous nos programmes reconnus sont offerts, en classe et à distance, en partenariat avec ESSOR : La première Agence de Placement et d'Aide à l'emploi.



Un mois au Canada...

Plan économique du Québec - Mars 2017 -

Le gouvernement tient parole et honore ses engagements pour améliorer la qualité de vie des Québécois et des Montréalais, selon M. Martin Coiteux

Le ministre des Finances, Carlos J. Leitão, a déposé le 28 mars dernier le Plan économique de mars 2017, un troisième budget équilibré consécutif. Plusieurs initiatives répondent aux priorités et aux besoins de la population de Montréal.

Une économie tournée vers l'avenir

Le gouvernement du Québec a annoncé de nombreux investissements supplémentaires, notamment :

- Investissement de 27,2 G\$ au cours des 10 prochaines années dans la région de Montréal dans le Plan québécois des infrastructures 2017-2027.
- Investissement de 1,3 G\$ dans la réalisation du Réseau électrique métropolitain (REM) de la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- Investissement dans le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal.

- Soutien accru à la mise en place, en juin 2017, de l'Autorité régionale de transport métropolitain (475 M\$), en plus d'un financement additionnel pour la hausse de l'offre de transport collectif dans toutes les régions du Québec.

- 100 M\$ pour la création d'une super grappe en intelligence artificielle pour faire de Montréal un pôle d'excellence de calibre international en ce domaine.

- 118 M\$ additionnels pour la mise en œuvre de la Stratégie des sciences de la vie, portant les investissements à 151,3 M\$ pour la période 2016-2017 à 2021-2022.

- 305 M\$ pour encourager l'innovation et la relève scientifique, dont 40 M\$ pour Génome Québec, 25 M\$ aux regroupements sectoriels de recherche industrielle et 25 M\$ au Centre de recherche informatique de Montréal.

- 125 M\$ additionnels pour favoriser le développement du secteur manufacturier innovant.

- Appui additionnel de 3,5 M\$ à Montréal International afin de mettre en place une stratégie de promotion des avantages de Montréal comme endroit propice à l'établissement de sièges sociaux, de faire davantage de missions de prospection et d'accompagnement stratégique pour soutenir les sociétés hors Québec dans leurs projets d'implantation de sièges sociaux à Montréal et d'accroître le ciblage, la qualification et le démarchage des entreprises.

- 70 M\$ pour le nouveau plan d'action en entrepreneuriat.

- Investissement de 179 M\$ pour mieux soutenir l'intégration des personnes immigrantes sur le marché de l'emploi.

- Implantation d'un pôle d'excellence en réalité virtuelle.

- Bonification de 35 M\$ du soutien aux festivals et événements.

- Investissement additionnel de 7 M\$ d'ici 2021, pour réduire l'itinérance chronique et cyclique, principalement à Montréal.

- Investissement de 255 M\$ pour la construction de 3 000 nouveaux logements sociaux, communautaires ou abordables, notamment dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

- Révision en profondeur du programme AccèsLogis.

- 150 M\$ pour la mise en œuvre des ententes visant à reconnaître à Montréal le statut de métropole.

3,4 milliards : Un plan sans précédent pour la réussite éducative et des mesures pour répondre aux besoins du marché du travail

Le Plan économique du Québec de mars 2017 prévoit, pour les cinq prochaines années, des investissements additionnels totalisant 3,4 milliards de dollars :

- 130 millions de dollars pour encourager la réussite éducative dès la petite enfance;

- 1,8 milliard de dollars pour améliorer l'accompagnement des élèves tout au long de leur parcours scolaire;

- 1,5 milliard de dollars pour l'enseignement supérieur afin d'améliorer la qualité de la formation, de relever

2017-2018 les budgets consacrés aux jeunes, de la petite enfance jusqu'aux études supérieures.

Des soins de santé de qualité et accessibles à tous les Québécois

Des investissements additionnels totalisant près de 3 milliards de dollars sur deux ans permettront d'ajouter des ressources là où les besoins sont les plus importants et de mieux répondre aux besoins de la population.

Ces nouveaux investissements permettront de :

- Réduire les délais d'attente dans les hôpitaux;

- Faciliter l'accès aux chirurgies et aux tests diagnostiques;

- Former plus d'infirmières praticiennes spécialisées;

- Ajouter du personnel soignant dans les CHSLD et pour les soins à domicile;

- Soutenir les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme;

- Miser sur de saines habitudes de vie à l'école, au travail et à la maison;

- Mettre en œuvre une stratégie de prévention du suicide.

Plus d'argent dans les poches des Québécoises et des Québécois

Un allègement fiscal de plus de 1 milliard de dollars par année :

- À l'abolition complète de la contribution santé, survenue le 1er janvier 2017, s'ajoute un remboursement de la cotisation payée en 2016 pour près de 4,3 millions de contribuables.

- Baisse générale grâce à l'augmentation, à 14 890 \$, du montant des revenus exempts d'impôt. Avec les nouvelles mesures annoncées, un couple ayant deux revenus de travail égaux de 45 000 \$ bénéficiera d'une réduction d'impôt annuelle de 510 \$ à compter de 2017.

L'ensemble des mesures d'allègement annoncées depuis 2015 représente donc une réduction du fardeau fiscal des Québécois de près de 7 milliards de dollars sur six ans.

Source : /CNW Telbec/

Ces sommes additionnelles portent à plus de 20 milliards de dollars en

Consulat Général du
Royaume du Maroc
Montréal



القنصلية المملكة المغربية
مونتريال

ANNONCE

Dans le cadre de sa politique de rapprochement de la communauté marocaine, le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir d'informer les citoyens marocains établis au Canada, qu'elle effectuera des consulats Mobiles dans les villes de Toronto et de Québec, selon le programme qui suit :

Ville	date	Horaire	Lieu
Toronto	1 ^{er} Avril 2017	de 9h à 17h	5100 Yonge Street Toronto, ON, M2N 5V7
	2 Avril 2017	de 9h à 12h	(Council Chambers)
Québec	6 Mai 2017	de 9h à 17h	2325, rue de l'Université, Université de Laval, Québec, Qc, G1V 0A6.
	7 Mai 2017	de 9h à 13h	Cafétéria Ouest, Pavillon Alphonse-Desjardins

Il est à signaler que le personnel du Consulat sera accompagné des Directeurs régionaux des banques marocaines : Banque Populaire, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et la Banque Attijariwafa bank.

Les membres de la communauté marocaine désirant bénéficier des services du Consulat Mobile sont priés d'être munis de leurs pièces d'identité marocaines pour les prestations consulaires et bancaires. Les adresses e-mails ci après sont à leur disposition pour tout renseignement complémentaire.

- Consulat du Maroc « info@consulatdumaroc.ca »
- Banque Populaire « aelghayour@cpm.co.ma »
- Banque Marocaine du Commerce Extérieur « rkharouji@bmcebank.co.ma »
- Banque Attijariwafa bank « m.hamdouni@attijariwafa.net »

N.B. : Il est à rappeler qu'un extrait d'acte de naissance marocain, bilingue, en cours de validité (jusqu'à six mois) est requis pour le renouvellement de la carte nationale. ✈

Journée de la francophonie

Réaffirmons les valeurs partagées



Par Isidore KWANDJA NGEMBO,
Politologue.

Il y a quarante-sept ans, jour pour jour, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), autrefois appelée Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), avait été portée sur les fonts baptismaux. Aujourd'hui, le 20 mars 2017, les 274 millions de locuteurs francophones dans toute leur diversité et les amoureux de la langue de Molière répartis aux quatre coins de la planète, célèbrent la Journée internationale de la francophonie.

Une francophonie internationale et institutionnelle qui, comme en témoigne le nombre d'adhésions à chaque Sommet, ne cesse de s'élargir, de se consolider et d'étendre ses tentacules même au-delà de liens linguistiques et historiques qui, autrefois, unissaient les pères fondateurs et constituaient le fondement même de l'Organisation.

La francophonie, cette grande famille élargie

Aujourd'hui, la francophonie, au travers de la langue que nous avons en partage, est devenue une grande famille élargie et composée à la fois

d'hommes et de femmes dont le français est leur langue maternelle, de ceux et celles qui l'ont reçue en héritage colonial, et de tous les autres qui l'ont choisie ou choisissent allègrement de l'apprendre.

C'est donc une francophonie vivante qui non seulement affirme sa diversité, mais utilise la langue française pour promouvoir la diversité culturelle non pas comme un obstacle, plutôt comme un pilier essentiel et une valeur ajoutée au développement socio-économique de nos sociétés.

Par les temps qui courent, il me semble nécessaire de souligner aussi à l'intérieur de nos États que la diversité culturelle est une richesse. Je pense profondément que cela mérite d'être mentionné très clairement surtout en ce moment où la montée du populisme et la démagogie xénophobe ont le vent dans les voiles dans certaines de nos vieilles démocraties occidentales, notamment en ce qui concerne les questions relatives aux politiques d'immigration, d'intégration et de droit d'asile.

En effet, certains acteurs politiques, en mal de positionnement, n'osent pas dire tout haut à quel point la diversité culturelle est une richesse indispensable dans nos sociétés de plus en plus mondialisées, ni même défendre publiquement les droits de minorités vulnérables, par crainte de perdre des voix de leurs électeurs qui sont parfois hostiles aux étrangers.

Absence d'une véritable démocratie représentative dans de nombreux pays membres de l'OIF

Mais la francophonie, c'est aussi un espace fondé sur des valeurs partagées que sont la primauté de l'état

de droit et le respect des libertés fondamentales, la démocratie et le respect des droits de la personne, qui sont enchâssées dans la Charte de la Francophonie comme support juridique et socle de l'édifice francophone. Et, sur ces points, on s'attend à ce que la francophonie soit ferme dans son action.

En effet, ce qui est jugé inacceptable et intolérable au Canada, en France, en Belgique, en Suisse ou au Luxembourg, doit l'être également dans les autres pays, tel qu'au Burundi ou en République démocratique du Congo. On ne doit pas se complaire dans un rôle d'observateur inactif alors que pendant ce temps, de centaines de milliers de vies humaines périssent sans défense.

Ne soyons pas gênés de reconnaître que, comparativement à d'autres espaces linguistiques, l'espace francophone est celui où la démocratie balbutie encore. C'est aussi l'un des espaces les plus troublés du monde, notamment sur le continent africain, avec de nombreux cas de violations sérieuses et systématiques des droits humains, des restrictions et l'usage

de la violence excessive par les forces de l'ordre pour réprimer les manifestations pacifiques, etc. Il y a absence d'une véritable démocratie représentative dans de nombreux pays membres de l'OIF.

On attend de l'OIF qu'elle soit vigilante et accompagne sans complaisance les États membres à consolider les principes démocratiques, la primauté de l'état de droit et le respect des droits de la personne.

Si nous voulons réellement construire ensemble un futur commun basé sur le respect de valeurs partagées, l'OIF doit savoir apporter des réponses durables et appropriées aux nombreuses situations d'instabilité politiques récurrentes et de guerres qui secouent de nombreux pays de l'espace francophone.

Autrement, on ne saurait prétendre que la francophonie devienne une force politique et économique capable de peser dans la balance des relations internationales et de faire entendre sa voix sur la scène mondiale.

COMMUNIQUÉ

Maghreb Canada Express met à la disposition de son lectorat une TRIBUNE LIBRE .

Vous avez une Histoire personnelle, une plainte, une opinion qui vous tient à cœur et que vous voulez partager ?

Envoyez-nous votre texte par courriel à :

info@maghreb-canada.ca

(Maximum 1000 mots)

(Maximum 1000 mots)



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Ni Représentants, ni Leaders !

Lettre ouverte au Chef de Gouvernement Marocain, M. Sâad Eddine El-Othmani



Par Mraizika Mohammed

(Docteur en Sciences Sociales, Consultant en Ingénierie Culturelle...)

Il n'y a pas de formule plus explicite pour marquer la déférence à votre personne et l'admiration pour le travail que vous venez d'accomplir, Monsieur le chef du gouvernement, que cette vieille formule du XVII^e siècle : Chapeau bas, Monsieur.

Réussir à démêler la question, ô combien compliquée, de la formation du gouvernement en cinq jours, c'est assurément une performance rare, un exploit à méditer et, sans exagération, à enseigner dans les Instituts de Science politique de nos universités marocaines.

Machiavel (1469-1527), qui a marqué de son empreinte cette Science, conseillait, il faut dire dans un contexte de troubles, de menaces extérieures et de crise politique en Italie, la ruse et la violence comme modes de gouvernance aux hommes d'État de son époque.

On peut voir, dans la posture machiavélique, du réalisme politique dans la mesure où l'auteur du Prince fait preuve de patriotisme en acceptant tout de ceux qui gouvernent pourvu que l'Italie (héritière de Rome) retrouve sa gloire et son unité. Mais on peut aussi y voir une forme de décadence de l'éthique et de la morale en politique.

C'est un fait. Nos élites louent souvent le florentin et se réfèrent, par mimétisme, à la philosophie politique (Le Léviathan) de Thomas Hobbs (1588-1679) ou à l'Esprit des Lois de Montesquieu (1689-1755). Mais, comble de la déformation professionnelle et in-

tellectuelle, il leur arrive rarement de citer l'un des savants ou réformateurs modernes qui appartiennent à leur propre patrimoine culturel : Rachid Rida (1865-1935), Ali Abdel Râziq (1888-1966), al-Afghani (1838-1897), Mohamed Abdou (1849-1905), Mohamed Abed Al-Jabri (1935-2010), Ahmed Ben Khalid a-Naciri (1835-1897) et Mahdi Elmandjra (1933-2014) et son sens aigu de la prospective.

Notre culture religieuse, n'en déplaise à ses détracteurs, prône la consultation, la concertation, le respect de la parole donnée, incite à l'abnégation et à la responsabilité lorsqu'il s'agit de gouverner et de gérer les affaires publiques.

Notre admiration pour votre exploit, Monsieur le chef du gouvernement, s'explique par le sérieux dont vous faites preuve depuis le 17 mars et la volonté qui est la vôtre de veiller à ce que les choses soient placées dans le bon ordre : l'intérêt général d'abord et avant toute chose.

Qu'aillent donc au diable l'égoïsme, le nombrilisme, le clientélisme partisan, le calcul politique subalterne, lorsqu'il s'agit de l'intérêt supérieur de la Nation marocaine.

Bien entendu. Votre chemin ne manque pas d'embûches et les oiseaux de mauvais augure y font des rondes quotidiennes. L'alliage que vous venez de faire n'est pas sans risque. En effet, mettre dans la même barque une chèvre, un chou et un loup, c'est problématique.

Qui surveiller en priorité ?

C'est plus qu'un casse-tête chinois, ce jeu d'astuces qui demande de la patience et de l'intelligence et qui consiste à reconstituer un puzzle à l'aide de pièces en désordre. Vous avez, Monsieur le chef le gouvernement, réussi à réunir toutes les pièces du puzzle politique en un temps record. Mais le tableau qui en est sorti est difficile à déchiffrer. Beaucoup de retouches restent à faire.

En réalité, votre marge de manœuvre, Si El-Othmani, est aussi réduite que la barque du pêcheur qui tente d'éviter que le loup ne mange sa chèvre et que sa chèvre ne mange son chou. En effet, qui peut aujourd'hui dire sérieusement que serait demain la nature de la cohabitation, le niveau d'entente et de complémentarité entre le PJD, le PPS, le RNI, le l'UC, le MP et l'USFP,

dans une même barque, dans un même gouvernement !

Votre réussite factuelle témoigne d'un pragmatisme et d'une pédagogie de haut vol et votre approche reflète la volonté d'un homme consciencieux qui pèse le poids de l'honneur qui lui a été fait par le Souverain chérifien et des attentes du peuple marocain qui aspire à des temps meilleurs (travail, soins et éducation, justice économique et sociale, lutte effective contre la corruption et l'abus de l'autorité...).

Enfin, me diriez-vous, Monsieur le chef de gouvernement, et les cinq millions de marocains établis à l'étranger ? Que veulent-ils ? Qu'attendent-ils de la nouvelle gouvernance et de la législature qui commence ?

Ni Représentant ni Leader !

Honnêtement, le plus sûr, c'est de les consulter, les écouter sans perte de temps et surtout sans intermédiaire déclaré ou autoproclamé. Car personne, mais vraiment personne, n'a au-

jourd'hui la légitimité nécessaire pour parler en leur nom et place.

Soyez aussi sûr que les notes qui ont pour objet les MRE, préparées à coup de milliers de dirhams par des officines opaques, ne conduisent que dans des impasses.

Certes, la manœuvre n'est pas facile. Mais, il faudrait bien trouver une formule, un moyen, pour lever ce déni de droit qui les frappe en termes de droits civiques. Jusqu'à quand leurs droits constitutionnels vont-ils rester en suspens ?

En mettant, Monsieur le chef du gouvernement, la même énergie, la même volonté, la même pédagogie que celles qui vous ont permis de vaincre les obstacles qui se sont dressés sur votre chemin pour former votre gouvernement, il n'y pas de doute, vous allez réussir ce défi.

Consulat Général du
Royaume du Maroc
Montréal



القنصلية العامة للمملكة المغربية
مونتريال

إعلان
الضريبة على الدخل

تتهي القنصلية العامة للمملكة المغربية بومنتريال إلى كريم علم أفراد الجالية المغربية المقيمين بكندا أن المديرية العامة للضرائب تعلن بأنه عملاً بمقتضيات المادة 23 من المدونة العامة للضرائب، فإن الموظفين والمستخدمين ذوي الجنسية المغربية أو الأشخاص ذوي الجنسية الأجنبية المتعاقدين مع المملكة المغربية والمزاولين مهامهم بالخارج وكذا العمال المغاربة المقيمين بالخارج يخضعون للضريبة على الدخل برسم مداخيلهم ذات المصدر المغربي، وذلك في إطار الشروط المحددة في القانون السالف الذكر مع مراعاة تطبيق الأحكام التي تنص على المعاهدات الجبائية الدولية.

وتطبيقاً لمقتضيات المادة 82 من المدونة المشار إليها أعلاه، فإنه يتعين على هؤلاء الأشخاص أن يدلوا بالإقرار السنوي المتعلق بدخلهم الإجمالي ذي المصدر المغربي والمحصل عليه خلال السنة السابقة، وذلك:

- قبل فاتح مارس من كل سنة، بالنسبة لأصحاب الدخل المهنية المحددة حسب نظام الربح الجرافي أو الدخل الأخرى غير المهنية أو هما معاً؛
- قبل فاتح ماي من كل سنة، بالنسبة لأصحاب الدخل المهنية و/ أو الفلاحية الخاضعة لنظام النتيجة الصافية الحقيقية أو نظام النتيجة الصافية المبسطة.

هذا، ويمكن تحميل المطبوعات النموذجية المتعلقة بالإقرار بالدخل العام من البوابة الإلكترونية لمديرية الضرائب www.tax.gov.ma عبر الرابط "Formulaires fiscaux".

وجدير بالإشارة إلى أن هذه الإقرارات توجه بعد تعبئتها في رسالة مضمونة مع إشعار بالتسلم أو تسلّم مقابل وصل إلى تقسيمة الضرائب المتعلقة بالأشخاص الطبيعيين التابع لها مقر إقامة هؤلاء الأشخاص، وذلك في حالة تواجدهم بالمغرب. كما يمكن إيداع هذه الإقرارات بطريقة إلكترونية عبر خدمة Simpli-IR المتوفرة بالبوابة الإلكترونية المشار إليها آنفاً، وذلك بعد التسجيل في الخدمة.

وللمزيد من المعلومات يمكن للأشخاص الذين تسري عليهم مضامين هذا القانون الضريبي الاتصال بمركز الإرشادات الهاتفية للمديرية العامة للضرائب على الرقم
011 212 5 37 27 37 27



Consulat Général du Maroc, 192, Boulevard René-Lévesque ouest, Montréal, Qc. H3H-1R6. Tél. : 514-288-8750
Consul General of Morocco, 192, Boulevard René-Lévesque, Site Internet : www.consulatmaroc.ca, Courriel : info@consulatmaroc.ca



PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans
le maniement des armes à feu à
autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Pour le tir récréatif ou pour les
emplois qui exigent le port d'arme

Coût : 85 \$
matériel inclus

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847

www.fqtir.qc.ca

Fédération ●●●
Québécoise de Tir

Coopération Maroco-chinoise

Tanger se positionne en pôle économique majeur dans la région méditerranéenne

Le Palais Royal de Marchane à Tanger a abrité, le 20 mars 2017, la rencontre entre le Roi Mohammed VI et le Président du Groupe Industriel chinois « HAITE », Monsieur Li Biao.

A l'issue de leur entretien, le Souverain marocain a présidé la cérémonie de présentation du projet de création de la nouvelle ville « Cité Mohammed VI Tanger Tech » et de signature du protocole d'accord y afférent.

Ce nouveau projet consiste à construire sur près de 3 000 hectares, à la localité Dalia à l'Est de Tanger, un pôle économique capable de générer 100.000 emplois, dont un minimum de 90.000 bénéficiera aux habitants de la région de Tanger en plus d'une zone résidentielle, le tout étant relié au réseau ferroviaire et autoroutier

Ce projet, soutenu par l'industrie de fabrication de pointe et l'industrie moderne de service, implique l'installation de 200 compagnies chinoises opérant dans la fabrication automobile, l'industrie aéronautique, les pièces de rechange d'aviation, l'information électronique, les textiles, la fabrication de machines et d'autres industries, l'agro-alimentaire. L'investissement total des entreprises dans la zone après dix ans atteindra 10 milliards de dollars.

Cette nouvelle ville contribuera de manière harmonieuse à l'essor rapide des activités économiques à Tanger et dans toute la région Nord du Maroc et est la résultante de la politique de diversification des partenariats économiques avec plusieurs pays, initiée par le Roi du Maroc et ce, à la faveur des nombreuses visites effectuées par le Souverain marocain en Chine, en Russie, en Inde et dans plusieurs pays d'Afrique. La création de la ville nouvelle « Cité Mohammed VI Tanger Tech » s'inscrit en droite ligne de la ferme volonté du Roi Mohammed VI de

développer les partenariats stratégiques « gagnant-gagnant » et permettra la création de milliers de postes d'emploi, le transfert de technologies de pointe, le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale, tout en érigeant la région en plateforme économique à l'échelle continentale et internationale.

Elle constituera, sans nul doute, un hub économique de premier plan vers les pays africains et consolidera la vision du Roi du Maroc pour une coopération Sud-Sud mutuellement bénéfique.

Le choix de Tanger pour accueillir ce projet est dû à sa position géographique centrale, à la croisée des continents, à seulement 15 kilomètres de l'Europe et avec une infrastructure notoire, à savoir le port Tanger Med et les installations associées.

De plus, la stabilité politique et

sociale du Maroc, avec une économie ouverte sur le monde et déjà bien intégrée dans les chaînes de valeur internationales, consolidée par l'installation de leaders industriels mondiaux, dans des secteurs exigeant qualité et compétitivité, font du Maroc l'environnement d'investissement idoine pour les investisseurs chinois.

Cette future ville pourra accueillir environ 300.000 personnes et générera un chiffre d'affaire annuel pouvant atteindre 15 milliards de dollars et des recettes fiscales de 300 millions de dollars de même que 6.000 personnes hautement qualifiées seront formées annuellement, ce qui renforcera le développement des innovations technologiques. Elle constituera un puissant accélérateur de développement à même de permettre de donner un réel leadership au Maroc dans la zone Méditerranée.

Enfin, le retour triomphal du Maroc au sein de sa famille institutionnelle africaine (l'Union Africaine) et sa candidature à la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont des facteurs d'attractivité pour les investisseurs chinois confrontés aux difficultés de décollage de leurs zones économiques spéciales en Afrique, d'autant plus que ce projet a notamment pour benchmark la fameuse « zone économique spéciale » de Shenzhen qui a fait le succès de l'ouverture de la Chine, basée sur le modèle hybride combiné résidentiel-industriel.

Ainsi donc, la stratégie maritime du Maroc est un sérieux avantage comparatif qui commence à porter ses fruits : Tanger devient l'un des trois grands hubs mondiaux avec Shanghai et Panama.

Par Farid Mnebhi.



Changements climatiques / Adaptation

Tout (ou presque) sur L'initiative "Adaptation de l'Agriculture Africaine" (AAA)

Lancée en avril 2016 par le Maroc, l'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) groupa 27 pays au moment où elle fut soumise à la COP22, en novembre 2016.

Ayant comme objectif principal la réduction de la vulnérabilité de l'Afrique et de son agriculture face aux changements climatiques, cette initiative favorise et encourage la mise en oeuvre de projets concrets et innovants en matière de gestion des sols, de maîtrise de l'eau agricole, de gestion des risques climatiques et de renforcement des capacités et solutions de financement.

L'initiative est une réponse importante non seulement au changement climatique, mais aussi à l'insécurité alimentaire. Elle ambitionne en outre de mettre l'Adaptation de l'Agriculture Africaine au cœur des enjeux des débats et des négociations sur le climat et obtenir une répartition équitable des fonds climat.

Pour ce, elle met de l'avant 4 grandes familles d'actions pour faire face aux incidences des changements climatiques :

- Gestion des sols ;
- Maîtrise de l'eau agricole ;
- Gestion des risques climatiques ;
- Renforcement des capacités et solutions de financement .

1. Gestion des sols

L'AAA promeut et soutient trois grandes solutions pour améliorer la gestion des sols :

- ◆ Fertilité des sols et fertilisation des cultures;
- ◆ Arboriculture et agroforesterie;
- ◆ Innovations agro-écologiques et séquestration du carbone.

1.1 Fertilité des sols et fertilisation des cultures

Principales solutions et préconisations proposées par l'AAA :

- Le développement des systèmes d'information sur la fertilité des sols : adoption des nouvelles technologies de cartographie des sols et de compilation numérique ; mise en place d'observatoires de la fertilité des sols et de la fertilisation des cultures ;
- La gestion des systèmes : amélioration de la fixation biologique de l'azote atmosphérique permettant une meilleure disponibilité de l'azote dans les sols en adoptant des rotations à base de légumineuses alimentaires et fourragères ; mise en place de cultures hydroponiques ; développement de

l'agriculture biologique ; traitement de l'acidité des sols grâce à l'application de roches phosphatées ; réhabilitation des parcours ; etc

- L'amélioration des ressources en éléments nutritifs : valorisation des déchets organiques en agriculture et gestion des résidus de cultures ; traitement et réutilisation des eaux usées ; déchets solides et sous-produits agricoles pour la production des composts ; amélioration des systèmes d'approvisionnement et de distribution des engrais etc

1.2 Arboriculture et agroforesterie

Principales solutions et préconisations proposées par l'AAA :

- La gestion intégrée des systèmes de cultures en agroforesterie et arboriculture : amélioration de la conduite technique ; promotion de l'agroforesterie périurbaine ; domestication des espèces autochtones et introduction des espèces d'intérêt économique ;
- La gestion intégrée des systèmes pastoraux : développement des parcours et régulation des flux de transhumants ; sécurisation des zones à vocation pastorale et des espaces pastoraux stratégiques ; développement/exécution de protocoles d'aménagement/réhabilitation des parcours ; création et traitement des points d'eau pour l'abreuvement du cheptel ;
- La gestion intégrée des systèmes forestiers : amélioration de la gestion des paysages forestiers et partage des gains ; mise en place de programmes d'afforestation / reforestation à grande échelle ; création de parcs forestiers nationaux pour le stockage du carbone et la sauvegarde de la biodiversité ; mise en oeuvre des aménagements durables des forêts naturelles et renforcement des efforts de reforestation/plantation .

1.3 Innovations agro-écologiques et séquestration du carbone

L'AAA propose en ce sens les principales solutions d'agro-écologie et de séquestration du carbone suivantes :

- Mise en place d'une agriculture de conservation basée sur le travail mécanique minimal du sol (pas de labour ni de semis direct), la couverture permanente du sol par un mulch de matière organique riche en carbone (paille et/ou autres résidus de récolte), les rotations et les associations culturales (incluant les légumineuses fixatrices d'azote) ;
- Mise en place de cultures intercalaires (entre les rangées d'arbres) ;
- Développement du compostage, de l'incorporation des résidus de cultu-

res;

- Développement de la micro-agriculture bio-intensive ;
- Mise en jachère ;
- Développement durable des oasis ;
- Développement durable des zones agro-pastorales .

2. Maîtrise de l'eau agricole

Cinq thèmes d'actions prioritaires sont identifiés par l'AAA :

- Le renforcement de la mobilisation du potentiel hydrique : réhabilitation des ouvrages existants pour optimiser leurs capacités, construction de nouveaux ouvrages structurants ;
- Le développement volontariste de l'irrigation complémentaire entre l'irrigation à grande échelle par l'aménagement des grandes plaines, l'agriculture de bas-fonds et de décrue, et la petite irrigation villageoise et irrigation individuelle ;
- La poursuite du renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) notamment pour la gestion des eaux transfrontalières;
- La modernisation et promotion des systèmes d'irrigation et de production plus économes en eau et plus productifs;
- L'accompagnement volontariste du développement de l'irrigation par le renforcement des capacités.

3. Gestion des risques climatiques

4 types de solutions en matière de gestion des risques climatiques sont mis de l'avant par l'AAA pour ce point :

- Développement des systèmes d'observation et de prévision : amélioration du réseau d'observation météorologique et climatique; amélioration des systèmes de prévision météorologique; développement des systèmes agro-météorologiques de prévision des récoltes agricoles et des fourrages; développement des institutions d'observation de la terre;
- Développement de l'assurance agricole indicelle, produit d'assurance basé sur des indices météo et satellitaires;
- Développement des programmes de formation, académique et continue : formations en SIG, en agro-météorologie, en télédétection spatiale; en systèmes de suivi de l'état des cultures et des fourrages, en application Web-SIG de diffusion de l'information agro-météo, etc.

4. Renforcement des capacités et solutions de financement

Le coût économique du changement cli-



Dr Mohamed Badraoui, Directeur général de l'INRA, (Rabat, Maroc) président du Comité scientifique de l'initiative AAA

matique pour l'Afrique pourrait représenter 1,5 à 3% du PIB, chaque année, jusqu'en 2030. D'après une étude de la BAD, les coûts d'adaptation en Afrique seraient d'environ 20 à 30 milliards \$US. Les flux actuels restent insuffisants pour répondre aux besoins réels de l'Afrique, notamment en matière d'agriculture et d'adaptation. Les projets d'Adaptation ne mobilisent que 20% des fonds publics climat alors qu'il en faudrait 50% pour une répartition équilibrée.

L'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine aux changements climatiques cible une répartition équitable des Fonds-Climat entre adaptation et atténuation.

Elle s'engage, par ailleurs, à accompagner les projets AAA pour favoriser leur accès aux fonds climat (critères d'éligibilité et d'accréditation), et à suivre l'allocation de ces fonds. Elle va renforcer les capacités de financement des agriculteurs africains : généralisation du micro-crédit aux petits agriculteurs, développement du méso-crédit aux moyennes exploitations et déploiement de solutions de bancarisation mobile.

Inscrite dans l'agenda global de l'action climat, l'AAA fut présentée à Marrakech, le 16 novembre dernier lors de la journée d'Action Agriculture et sécurité alimentaire. Tous les participants à cette journée avaient accueilli très favorablement l'AAA. De même, tous les pays africains qui ont participé au sommet des chefs d'états le 15 novembre ont adopté cette initiative pour renforcer leur capacité d'adaptation et de résilience au changement climatique.

Cependant, il est à souligner que, faute de consensus entre les pays en développement peu émetteurs de gaz à effet de serres, notamment africains, et les pays développés grands émetteurs, la décision sur l'agriculture qui devait être prise par les négociateurs du SBSTA (Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et Technologique de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) a été reportée à l'interCOP de Bonn le mois de Mai 2017.

Source : <http://www.aaainitiative.org> et A. El Fouladi



Délire terroriste

Ordinateurs et tablettes interdits sur des vols vers Londres et les États-Unis



Par Mustapha Bouhaddar

Déjà en 1925, le poète russe Vladimir Maïakovski, écrivait dans son carnet de bord (lorsqu'il fut en voyage aux USA pour une série de conférences) que l'Amérique était un pays en pleine croissance, mais à l'aube d'un bouleversement historique : la Grande dépression. Et la dépression continue en 2017 sous le règne de M. Trmp. Mais tout autrement ...

Pourquoi le Moyen Orient ?

D'après « La Dépêche » du 21 mars 2017, Les États-Unis ont annoncé l'interdiction des ordinateurs portables et tablettes en cabine des avions de neuf compagnies aériennes en provenance de pays arabes et de Turquie, invoquant un risque d'attentats "terroristes" dans un contexte de durcissement de la politique migratoire.

Ankara a rapidement réagi, le ministre turc des Transports Ahmet Arslan demandant "de revenir en arrière ou d'alléger" cette mesure en invoquant notamment l'impact potentiel sur l'afflux de passagers.

Des compagnies telles que Emirates ou Turkish Airlines assurant des vols directs depuis Dubaï furent sommés d'interdire à leurs passagers d'embarquer avec des appareils électroniques plus gros qu'un téléphone portable. Tous ces appareils (ordinateurs portables, tablettes, consoles de jeux, liseuses, lecteurs de DVD, appareils photos...) devront être placés dans les bagages en soute des avions, ont indiqué des responsables américains.

"L'examen de renseignements indique que des groupes terroristes continuent de viser le transport aérien et cherchent de nouvelles méthodes pour perpétrer leurs attentats, comme dissimuler des explosifs dans des biens de consommation", a expliqué l'un d'eux. "Sur la base de ces informations", le secrétaire à la Sécurité intérieure John Kelly a "décidé qu'il était nécessaire de renforcer les procédures de sécurité pour les passagers au départ direct de certains aéroports et à destination des États-Unis", a ajouté un autre responsable, sans dire de quels renseignements précis Washington disposait.

D'après la télévision CNN, citant un cadre de l'administration de Donald Trump, cette décision serait liée à une menace émanant d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA), la branche du groupe jihadiste au Yémen.

Un ancien responsable de l'agence de sécurité dans les transports (TSA), Tom Blank, pense, lui, que c'est une "réponse à des données précises de renseignements portées à l'attention des autorités américaines", mais que ces mesures seront "très probablement provisoires".

Qu'en est-il des pays alliés aux USA

Huit pays sont concernés, tous alliés ou partenaires des États-Unis: la Jordanie, l'Égypte, la Turquie, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis et le Maroc.

"Nous estimons que c'est la bonne chose à faire et aux bons endroits pour assurer la sécurité des voyageurs", a justifié un haut responsable américain.

Il a invoqué "plusieurs incidents et attentats couronnés de succès contre des passagers et des aéroports ces dernières années", citant l'attaque revendiquée en février 2016 par les islamistes somaliens shebab affiliés à Al-Qaïda: un engin avait explosé à bord d'un Airbus A321 de Daallo Airlines, avec 74 passagers à bord, 15 minutes après le décollage de l'appareil de Mogadiscio, provoquant un trou d'un mètre de diamètre dans son fuselage et tuant le poseur présumé de la bombe.

Soutien des Démocrates

Du côté de l'opposition démocrate au président Trump, l'élu Adam Schiff, membre de la commission du Renseignement de la Chambre des représentants, a apporté son "soutien complet" à l'interdiction d'appareils électroniques: "Ces mesures sont à la fois nécessaires et proportionnées à la menace. Nous savons que des organisations terroristes veulent abattre des aéronefs", a-t-il commenté dans un communiqué.

Washington avait informé au préalable les gouvernements et les compagnies aériennes concernés (...)

Londres s'y met aussi

Comme le rapporte « Les Échos » du 21 mars, Londres a décidé d'emboîter le pas à Washington en interdisant à son tour les ordinateurs portables et tablettes en cabine sur les vols de 14 compagnies aériennes en provenance de cinq pays arabes et de Turquie, a annoncé un porte-parole du gouvernement britannique.

La Première ministre Theresa May a présidé plusieurs réunions lors desquelles il a été décidé « d'introduire de nouvelles mesures de sécurité aériennes sur tous les vols directs à destination du Royaume-Uni pour les pays suivants: Turquie, Liban, Jordanie, Égypte, Tunisie et Arabie saoudite », a détaillé ce porte-parole dans un communiqué.

Concernant les États-Unis, ce seront au total une cinquantaine de vols quotidiens des neuf compagnies aériennes qui seront affectés au départ des dix aéroports suivants : Amman, Le Caire, Istanbul, Jeddah, Ryad, Koweït, Doha, Dubaï, Abou Dhabi et Casablanca.

"Nous estimons que c'est la bonne chose à faire et aux bons endroits pour assurer la sécurité des voyageurs", a expliqué un haut responsable officiel américain. En guise d'arguments, il a cité "plusieurs incidents et attentats couronnés de succès contre des passagers et des aéroports ces dernières années", comme l'attaque revendiquée en février 2016 par les islamistes somaliens shebab affiliés à Al-Qaïda. Un engin avait explosé à bord d'un Airbus A321 de Daallo Airlines, avec 74

passagers à bord, 15 minutes après le décollage de l'appareil de Mogadiscio, provoquant un trou d'un mètre de diamètre dans son fuselage et tuant le poseur présumé de la bombe.

Les responsables américains n'ont pas donné d'échéance à l'interdiction en cabine des appareils électroniques, mais ils ont prévenu : si les mesures ne sont pas mises en œuvre, les compagnies aériennes pourraient perdre leurs droits de voler vers les États-Unis.

Ces mesures s'inscrivent dans un contexte de resserrement des contrôles aux frontières et plus généralement de la politique américaine en matière d'immigration depuis l'entrée en fonctions de Donald Trump.

Quoi en penser ?

L'Amérique a toujours été un pays de paradoxe, et Donald Trump en est la caricature. Maïakovski qui fut cité ci-dessus avait cerné l'Amérique et dans son livre « ma découverte de l'Amérique », terminé en 1925, il écrivait déjà : « Pendant les trois courts mois qu'a duré mon séjour, les Américains ont menacé d'une main de fer les Mexicains en raison du projet de nationalisation de leurs sous sols ; ils ont envoyé des troupes pour venir en aide au gouvernement que le peuple vénézuélien tentait de renverser : ils ont laissé clairement entendre à l'Angleterre qu'en cas de non paiement de sa dette, le grenier de blé du Canada pourrait finir par craquer ; ils ont agi de la même façon envers les Français : avant la réunion sur le règlement de la dette française, ils ont envoyé leurs aviateurs au Maroc pour venir en aide aux Français, puis se sont soudain mis à aimer les Marocains et ont finalement fait rentrer leurs aviateurs, pour des raisons humanitaires. »

Tous ceux qui s'étonnent du comportement de l'Amérique de Trump n'ont qu'à relire l'histoire. Quant au comportement de Londres, ce n'est un secret pour personne, la Grande Bretagne a toujours éternué quand Américains attrapent un rhume.

Communiqué de l'association *Angry Monkey*

Venez encourager du monde qui boxe pour la bonne cause !

Quand nous avons eu la vision pour Angry Monkey MMA / Singe Bagarreur MMA, nous voulions bâtir beaucoup plus qu'un simple gym, mais une communauté. Au jour le jour notre vision a pris forme et nous avons non seulement bâti une communauté, mais aussi formé une famille!

C'est avec grande tristesse que nous apprenons qu'une membre de notre famille a reçu un diagnostic de cancer. Cette boxeuse passionnée, forte et courageuse fût toujours une source d'inspiration. Nous tenons à ce qu'elle sache qu'elle n'est pas seule devant ce combat, la famille Angry Monkey MMA / Singe Bagarreur

MMA est derrière elle et offrira tout son support.

Afin de venir en aide à cette membre, ainsi qu'à la communauté du Sud-Ouest qui nous a toujours démontré son support et ce dès nos débuts, nous avons fondé l'organisme de bienfaisance « Combattre pour le Sud-Ouest ».

Nous sommes fiers de vous présenter notre premier événement caritatif, un gala de boxe amateur intitulé Combattre pour le Sud-Ouest 1.

Cet événement familial comprendra plusieurs combats de boxe amateur, un match de lutte professionnelle, un jongleur, un humoriste, des DJ de renom et autres surprises!

La date à retenir est le 7 Mai 2017, au 666 Avenue Woodland à Verdun.

Les billets seront en vente à compter du 6 Mars au coût de \$25 par siège. Tous les profits amassés iront à au Cedars Cancer Centre qui vient en aide aux patients atteints du cancer, à leur famille, ainsi qu'à la recherche et à l'éducation.

Joignez-vous à nous pour faire de notre premier événement un succès! Les portes ouvriront à 15h00 et le gala débutera à 16h00.

Chaque champion (ne) à besoin d'une équipe derrière lui (elle), Angry Monkey MMA / Singe Bagarreur MMA est là pour vous!

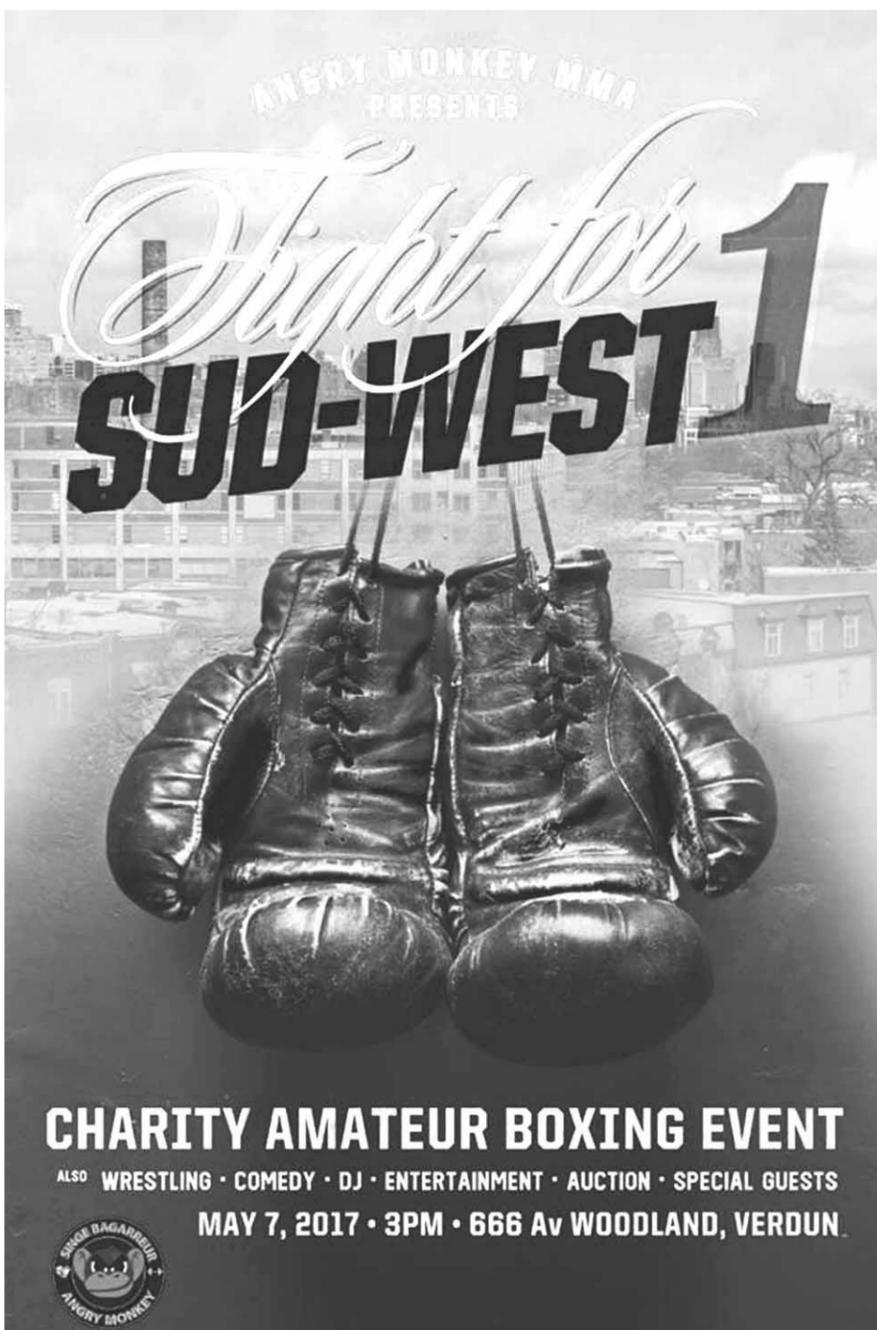
Pour plus d'informations ou pour

vous procurez des billets:

Contactez Justin au 514.543.6107, angrymonkeymma@outlook.com

RAPPEL

Notre journal "Maghreb Canada Express" publie **gratuitement** les communiqués ainsi que les annonces à caractère publicitaire concernant les événements organisés par les organismes à but non lucratif.



ANGRY MONKEY MMA PRESENTS

Fight for SUD-WEST 1

CHARITY AMATEUR BOXING EVENT

ALSO WRESTLING • COMEDY • DJ • ENTERTAINMENT • AUCTION • SPECIAL GUESTS

MAY 7, 2017 • 3PM • 666 Av WOODLAND, VERDUN





JOURNÉES CULTURELLES MAROCAINES SU CANADA

الجمعية المغربية بطورنطو
ASSOCIATION MAROCAINE DE TORONTO
MOROCCAN ASSOCIATION OF TORONTO

LES JOURNÉES CULTURELLES MAROCAINES EN ONTARIO
THE MOROCCAN CULTURAL DAYS
IN ONTARIO-CANADA
16TH ANNIVERSARY

Concert de musique Gnawa avec le groupe : Marocoulors

THE CANADIAN-MOROCCAN ADVANTAGE Moroccan-Canadian meet-up Business Networking event
MARCH 31, 2017 6PM - 9PM, CITY HALL committee ROOM #2
RSVP: <https://goo.gl/71fpjb>

AIN SBAÂ IN AMERICA HASSAN EL FAD

Moroccan Cultural Gala SOIRÉE CULTURELLE MAROCAINE
Saturday April 1st 2017

Service consulaire à Toronto Consular Services in Toronto
April 1st and 2nd, 2017 North York Civic Center

Moroccan Banks in Toronto April 1st and 2nd, 2017 North York Civic Center

Partenaires: Banque Populaire, Collège Boréal, Adonis, Alliance Française, Adelpha Tech, Attajwafa bank, Atlas-MTI, CHOC, Oasis, BMCE BANK, etc.



Un événement organisé par l'AELMI Amérique du Nord

Mon premier emploi: témoignages des jeunes diplômés

L'Association des Lauréats de l'École Mohammadia d'Ingénieurs Amérique du Nord a organisé la première édition de son événement intitulé « Mon premier emploi: témoignages des jeunes diplômés ». L'activité a eu lieu le Mardi 21 Mars à Polytechnique Montréal.

Au cours de cet événement, cinq jeunes diplômés de Polytechnique ont témoigné de leur première expérience réussie d'insertion professionnelle au marché de travail

Lors de leurs discours, chacun des intervenants a mis l'accent sur des conseils qu'ils considèrent primordiaux pour assurer une transition réussie entre les bancs de l'université et le marché de travail. Dynamisme, curiosité, modestie et persévérance sont les quatre qualités que Mme Radia Amaara, titulaire d'un doctorat en génie chimique et chercheuse à Canmet énergie, a indiquées comme facteurs pour décrocher son premier emploi. Pour Mme Fatemeh Erfanian, titulaire d'une maîtrise professionnelle en génie industriel option gestion de projet et chargée de projet à la Société québécoise des infrastructures, l'insertion peut être réussie si le diplômé arrive à exprimer sa motivation

lors de l'entrevue, cherche de l'aide auprès des personnes qui l'entourent et aussi s'il est armé de patience. La liste des conseils a été enrichie par l'intervention du Mr Milad Aghabararnejad, titulaire d'un doctorat en génie chimique et chercheur scientifique au CÉPROCQ, Centre d'études des procédés chimiques du Québec. Dr Aghabararnejad a mis le point sur la nécessité d'enrichir son réseau de contacts au cours des années d'études, d'innover dans les outils de recherche et de ne pas se limiter aux approches classiques. Il a aussi évoqué l'importance de continuer ses recherches même après avoir trouvé un emploi pour être informé des nouveautés dans son domaine. Aussi titulaire d'une maîtrise professionnelle mais cette fois en génie informatique, Mr Abderrahim Fathan travaille chez CGI en tant qu'ingénieur en intelligence artificielle. Pour Mr Fathan, Démarrer une carrière est tributaire d'accepter toutes les propositions qui peuvent aider à développer ses compétences, prendre des initiatives, proposer des solutions et surtout faire ses choix dans le but de s'épanouir et non dans le but de suivre les autres. Cette liste de conseils et suggestions a été clôturée par Mr Reda Boubakri, titulaire



De gauche à droite: Abderrahim Fathan, Reda Boubakri, Said Samih, Milad Aghabararnejad, Fatemeh Erfanian et Radia Amaara.

d'un baccalauréat en génie civil et Ingénieur junior chez Tetra Tech. Mr Boubakri a aussi parlé du réseautage dès l'université mais a ajouté que l'étudiant doit assister à toutes les activités organisées au sein de l'école, avoir un profil solide dans LinkedIn, cibler les chefs de projets, effectuer des stages et surtout donner une bonne impression

pendant les travaux d'équipe.

La soirée a continué avec les questions du public, suivie d'une remise de cadeaux aux cinq invités.

Source : AELMI-Amérique du Nord,

(Said Samih, président et Saida Bouhmidi, secrétaire générale).

Le gouvernement du Québec soutient l'initiative Dialogue +

Afin de soutenir l'initiative de partenaires sherbrookoise visant à promouvoir la cohésion sociale, l'inclusion et le mieux vivre-ensemble, la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M^{me} Kathleen Weil, a annoncé, le 24 mars 2017, l'octroi d'un soutien financier au projet Dialogue +.

L'investissement du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est de l'ordre de 60 000 \$ sur deux ans. Il permettra la réalisation d'un des trois volets du projet Dialogue +, soit de dresser un état de la situation de l'intégration des personnes immigrantes, au moyen de sondages et de groupes de discussion chez les jeunes. Il permettra aussi de mesurer la perception du grand public et des communautés ethnoculturelles en ce qui concerne l'intégration et les risques découlant de la discrimination, de l'exclusion et de la radicalisation. Trois autres villes canadiennes participent également au projet; Hamilton, Ottawa et Moncton.

cordée dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité qui vise à soutenir des projets favorisant la cohésion sociale, la lutte contre les préjugés, l'inclusion et le mieux vivre-ensemble, permettant ainsi l'édification de communautés accueillantes et inclusives. Cette annonce s'inscrit également dans le cadre du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*.

La ministre était accompagnée de M. Mohamed Soulami, directeur général d'Actions interculturelles, qui pilote le projet Dialogue +. L'organisme sera soutenu par un comité-conseil qui supervisera l'ensemble des étapes du projet. Ce comité est composé de représentants de l'Université de Sherbrooke, de la Ville de Sherbrooke et d'organismes du milieu ainsi que de citoyennes et citoyens invités comme personnes-ressources.

Source : /CNW Telbec/

La subvention du Ministère est ac-

Consulat Général du
Royaume du Maroc
Montréal



الجمهورية المغربية
مونتريال

Annonce

La 9^{ème} édition des Universités d'été

Le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir d'informer la communauté marocaine établie au Canada que le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration organisera, dans le cadre de son programme culturel, la 9^{ème} édition des Universités d'été, du 14 au 23 juillet 2017, au profit de 350 étudiants et étudiantes marocains résidant à l'étranger, âgés entre 18 et 25 ans.

Tout candidat intéressé par cet événement culturel est invité à accéder au site web du Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration par le biais du lien électronique cité ci-dessous afin de télécharger le formulaire de participation et de s'enquérir des conditions d'admission et des documents requis :

www.summeruniversities.ma

Il convient de signaler que la date limite de dépôt des dossiers de candidature est le 15 avril 2017.

Nos tarifs publicitaires pour le Printemps défient toute concurrence !

TARIF FIDÉLITÉ
1/8 de page
À partir de 42\$ (N et B)
et 59\$ (Couleur)

TARIF FIDÉLITÉ
1/4 de page
À partir de 75\$ (N et B)
et 100\$ (Couleur)

TARIF FIDÉLITÉ
1/2 page
À partir de 135\$ (Noir et Blanc)
et 190\$ (Couleur)

Pour plus d'infos ou pour un devis
appeler au : 514-576-9067
ou écrire à : info@maghreb-canada.ca

(Pages internes avec abonnement)

Marhaba, Maghreb.

Profitez d'un service sans escale entre Montréal et Casablanca à compter du 30 avril, et d'un nouveau service entre Montréal et Alger à compter du 1er juillet. Emportez deux bagages enregistrés sans frais, installez-vous confortablement dans nos cabines au design épuré, et bénéficiez de l'accès à notre système de divertissement sans fil en continu. Pour encore plus de confort, choisissez la cabine Premium Rouge et offrez-vous un fauteuil plus spacieux, des repas raffinés, des services prioritaires, et bien plus encore.

Découvrez nos tarifs avantageux sur aircanada.com/marhaba ou communiquez avec votre agent de voyages.

AIR CANADA 
rouge

